

S'intéresser à l'épargne salariale, c'est plus qu'intéressant !

Publié le 22 mars 2019

A l'occasion de la 3e édition de la semaine de l'épargne salariale, le MEDEF incite les entrepreneurs à s'intéresser à l'intéressement, et plus largement aux différents outils offerts par l'épargne salariale.

A l'heure où s'exprime la nécessité de mieux partager la valeur ajoutée, l'épargne salariale regroupe des outils permettant d'associer les salariés à la performance de l'entreprise. L'épargne salariale constitue ainsi un levier d'action efficace alliant amélioration du pouvoir d'achat, constitution d'une capacité d'épargne, préparation à la retraite, renforcement du dialogue social et amélioration de la compétitivité des entreprises. Pour l'entreprise, il s'agit d'un outil majeur pour recruter des collaborateurs de talent, les fidéliser et partager la valeur. En permettant aux salariés d'être associés directement à sa réussite et à sa croissance, leur entreprise progresse et met en place un cercle vertueux porteur de compétitivité, sans se mettre en risque. Tout le monde y gagne.

Depuis le 1er janvier 2019, le forfait social est supprimé pour les entreprises de moins de 50 salariés sur l'ensemble des outils d'épargne salariale et sur l'intéressement dans les entreprises de moins de 250 salariés. Une raison de plus, s'il en fallait, de s'intéresser à la palette d'outils qui s'offre à eux.

Plus d'infos sur l'épargne salariale

- [Consulter le site de la semaine de l'épargne salariale](#)